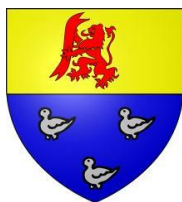


Ville de Lewarde



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT PRINTEMPS 2018

L'accueil de loisirs municipal fonctionnera cette année du **23 au 27 avril 2018**,
Il est ouvert aux enfants de 5 à 14 ans, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de **13h30 à 17h30** et
le mercredi de **8H à 17H30**.

Comme d'habitude, des sorties et des activités seront proposées.

**Les tarifs ont été fixés à la semaine en collaboration avec la Caisse d'Allocations
Familiales selon les barèmes suivants :**

QUOTIENT FAMILIAL	Tarifs 2018
De 0 € à 369 €	3.50 €
De 370 € à 499 €	10.50 €
De 500 € à 600 €	15.75 €
A partir de 601 € écolier Lewardois	21.00 €
Deuxième enfant Lewardois	18.00 €
Enfant extérieur	42.00 €
Deuxième enfant extérieur	37.00 €

Le paiement des tickets s'effectuera d'avance en Mairie, aux dates ci-dessous indiquées :

- ▶ Le vendredi 20 avril de 8H à 12H et de 13H30 à 17H
- ▶ Le lundi 23 avril de 8H à 12H

Prière de présenter :

- ▶ La photocopie du **carnet de santé** avec les vaccinations de l'enfant
- ▶ La **carte d'identité** de l'enfant (impérative)
- ▶ **L'attestation CAF** du mois en cours (ou du mois précédent) pour bénéficier des tarifs réduits.

D'ores et déjà, je vous demande de bien vouloir inscrire votre (ou vos) enfant(s) à l'aide de la
fiche ci-jointe et la déposer en Mairie avec les documents réclamés (voir seconde fiche).

LES INSCRIPTIONS SERONT PRISES JUSQU'AU 13 AVRIL
AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE PASSE CE DELAI

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté